

Vacances de février

Stage BABY GYM de 3 à 5 ans

Tous les matins de 9 h à 12 h

Du 13 au 17 février 2023

Du 20 au 24 février 2023

Garderie dès 8 h : 3 €

Jeux

Collation le matin

Trampoline

Date limite d'inscription
08 février 2023

Renseignements – Inscriptions :

paysdaixgym@gmail.com

Tél : 06 68 51 36 02

GYMNASTIQUE DU PAYS D'AIX
DE LA BABY GYM À L'AIXCELLENCE



35 Chemin Albert Guigou
13290 Les Milles



Informations Stage

Stages: BABY GYM 3-5 ANS

Horaires : 9h-12h

5 (½ journées) 70€ 4 (½ journées) 60€ 3 (½ journées) 50€ 2 (½ journées) 40€
 1 (½ journées) 20€

Le matin, collation

Lieu : Gymnase La Pioline – 35, ch. A. Guigou - 13290 Les Milles

Garderie dès 8h **3€**

Possibilité de payer par **Chèque à l'ordre de la GPA - Espèces (chèques vacances acceptés)**
Les inscriptions sont effectives à réception du formulaire rempli accompagné du règlement
à l'adresse suivant : Gymnastique du Pays d'Aix - 35, chemin Albert Guigou - 13290 Aix en Provence).

✂.....

Renseignements / Inscriptions

BABY

LES JOURNEES OU ½ JOURNEES SUR LES DEUX SEMAINES NE SONT PAS CUMULABLES POUR LES TARIFS. CHAQUE SEMAINE EST INDEPENDANTE

| | | 1/2 journée matin | Garderie matin |
|---|--|------------------------------|---------------------------|
| Semaine du 13 au 17 février 2023 | | | |
| lundi | | | |
| mardi | | | |
| mercredi | | | |
| jeudi | | | |
| vendredi | | | |
| Semaine du 20 au 24 février 2023 | | | |
| lundi | | | |
| mardi | | | |
| mercredi | | | |
| jeudi | | | |
| vendredi | | | |

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Membre GPA : oui non

Adresse :

Tél domicile :

E-mail :

Nom Mère :

Tél. Port. Mère :

Nom Père :

Tél. Port. Père :

Autre Contact en cas d'urgence **Tél** :

Antécédents médicaux à signaler ou allergies alimentaires :

.....

Comment vous avez connu notre stage : club internet ville d'Aix ami

Décharge Parentale / Autorisations

Je soussigné(e), (Père, Mère, Tuteur),

autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus nommé(s) à participer au(x) Stage(s) sportif(s) organisé(s) par la GPA suivant(s):

Stage de février 2023

m'engage à vérifier que l'animateur est bien présent avant de laisser mon enfant au gymnase. L'animateur n'est en aucun cas responsable de l'enfant avant ou après les heures de séances.

déclare que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport.

autorise le responsable de l'animation à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

autorise l'animateur d'amener mon enfant en voiture aux lieux d'activité qui se déroule à l'extérieur de la salle de gym

certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civile.

donne à la GPA l'autorisation de représenter les photographies prises représentant mon (mes) enfant(s) lors du stage pour être publiées sur le site internet de la GPA(<http://www.paysdaixgym.fr>) ou sur les publications municipales

« Lu et approuvé » / Date et Signature